

Compte rendu du Conseil Municipal du 06 Septembre 2016

L'an deux mil seize le six septembre, dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alix MEUNIER.

Etaient présents :

Alix MEUNIER, Joël DUBOIS, Christine AUPETIT, Patrick AUGENDRE, Jean-Pierre CARTERON, Emmanuel MORIN, Véronique HUET, Elodie BERNARD, Marie-Christine MICHARD, Jérôme FOSSEZ, Elodie SERREAU, Josiane CHEVET, Nicolas PARADIS.

Etait absent excusé : Monique BOILE pouvoir à Alix MEUNIER

Etait absent : Gilles RIVAUD

Secrétaire de séance : Christine AUPETIT

Signatures de conventions avec le Centre Social de St Pierre le Moutier

Le Maire informe qu'en cas de grève des enseignants, il est nécessaire pour la commune d'assurer un service minimum aux familles,

Le conseil municipal, autorise le Maire à signer la convention d'intervention avec le Centre Social de St Pierre-le-Moutier pour mise à disposition du personnel d'animation en cas de grève des enseignants, à compter de Septembre 2016.

Le Maire informe que pour la rentrée 2016-2017, il est nécessaire de demander au Centre Social de St Pierre le Moutier, de mettre à disposition de notre commune, un animateur en remplacement temporaire en cas d'absence d'un agent communal (ATSEM) dans le cadre des horaires scolaires.

Le Conseil Municipal, accepte la mise en place de ce service, à compter de Septembre 2016 et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Le Maire informe que pour la rentrée 2016, il sera nécessaire de demander au Centre Social de St-Pierre-le-Moutier, de mettre à disposition de notre commune, dès la rentrée de Septembre 2016 et pour l'année scolaire, des animateurs pour les Nouvelles Activités Périscolaires NAP et pour l'accueil de loisirs.

Repas des plus de 65 ans offert par la Municipalité

La Municipalité, organisateur du repas offert aux personnes de plus de 65 ans, et après avoir eu connaissance du prix du repas des aînés (24 €), et propose de fixer à 12 € la participation qui sera demandée au conjoint ou à l'accompagnateur,

Demande d'accès direct échangeur RD22 avec Z.A - giratoire 1

Le Maire informe que

- dans le cadre des travaux de l'A77, il est prévu un échangeur sur la RD 22 avec deux giratoires.
- sur la ZA des Champs Magniers, un Centre de Secours va s'implanter très prochainement.

Pour cela la Municipalité de Chantenay

- propose à la CCNB d'acquérir les parcelles suivantes, qui permettront par le giratoire n° 1 :
- d'accéder au centre de secours et d'avoir un accès direct à l'A 77,
- d'arriver directement à la ZA des Champs Magniers et faciliter ainsi son développement.

Les parcelles concernées sont les parcelles A 448 (1 ha 16 a 20 ca) A 966 (24a41ca) A 972 (46a 50ca) A 974 (1 ha 39 a 28ca) A 976 (1a 40 ca)

Le Conseil municipal après explication, autorise le Maire à proposer à la CCNB l'acquisition des parcelles qui permettront un accès direct à l'A77.

Adhésion au SCOT du GRAND NEVERS

Monsieur le Maire

- présente au Conseil Municipal l'adhésion de la CCNB au Syndicat Mixte du SCoT du Grand Nevers
- précise que la date limite pour intégrer un SCoT est le 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le principe d'adhésion de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais au Syndicat Mixte du SCoT du Grand Nevers à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Clôture de la régie de la garderie scolaire

Le Maire - rappelle à l'assemblée les différentes délibérations et les arrêtés relatifs à la régie de garderie scolaire.

- rappelle qu'il a été décidé d'établir, à compter de la rentrée de septembre 2016, des factures mensuelles pour l'accueil de Loisirs,
- informe qu'il y a lieu de clôturer la régie garderie, à la fin de la scolarité de juillet 2016.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de la dissolution de la régie de la garderie scolaire, et autorise le Maire à signer les divers documents s'y rapportant.

Locations Logements 'rue des Ratiers, le bouchet, et place de l'église '

Le Maire informe l'assemblée que deux contrats de locations vont débiter au 1^{er} Novembre place de l'église et rue des ratiers. Le troisième, au bouchet, commencera au 1^{er} Décembre.

Travaux voirie

Les travaux de revêtements des rues de la Bissatte et de la Grenouille ont été effectués.

Pour le terrain Vélo de cross, un maître d'œuvre sera désigné prochainement.
